



**HISTOIRE**  
**NATURELLE**  
**DE LA PROVINCE**  
**DE**  
**LANGUEDOC**

*Partie Minéralogique  
et Géoponique\**

---

**CHAPITRE PREMIER**

---

**DIOCÈSE**  
**DE NÎMES**

Le Diocèse de Nîmes est borné au Levant par une partie du Diocèse d'Arles & par le bras occidental du Rhône, qui le

---

\* la partie des Terres propres à la Culture.

sépare de la Camargue ; au Midi par la Mer Méditerranée & le Canal de Pécays ; au Couchant, par les Diocèse d'Alais & de Montpellier ; & au Nord, par le Gardon, qui le sépare du Diocèse d'Uzès.

Nous suivrons, dans la description que nous allons donner de ce Diocèse, l'ordre & la marche que nous avons tenue dans la visite que nous en avons faite.

Il n'y a aucun Minéral connu dans toute l'étendue de ce Diocèse. Le Terroir qui est au Midi de Nîmes, & qui est arrosé par la petite rivière de Vistre, jusques à Vestric, au-dessous de Milhau consiste en excellentes terres fortes très-bien cultivées, la plupart en terres labourables, le surplus en Vignobles garnis d'Oliviers, de Mûriers & autres arbres fruitiers. On trouve du cote de Généirac, sur la rive gauche du Vistre, ainsi qu'aux environs de Milhau, quelques marnes & d'excellentes terres à potier, dont on fait beaucoup de tuiles & de la poterie a Généirac. La même qualité de terrain s'étend jusques à Marguerite, a l'Est de Nîmes ; mais à mesure qu'on remonte vers Saint-Gervasy, le terroir y devient successivement plus maigre, ce qui continue vers Cabrières, Besousse &

Lédenom au point que la plûpart du terrain y est inculte, & ne consiste qu'en garrigues & roches calcaires. Il y a cependant du cote de Lédenom, quelques cantons qui pourroient être utilement défrichés. En descendant depuis Lédenom vers Saint-Bonnet, jusques à Remoulins, on trouve des bas-fonds excellens, couverts d'Oliviers, & toute la partie des côteaux qui a été susceptible de défrichement y est mise à profit.

En remontant la rive droite du Gardon, depuis Remoulins jusques à Dions & à la Calmette, on ne trouve plus qu'un Pays désert & inculte, connu sous le nom de *Garrigues de Nîmes*. Ce ne sont, à proprement parler, que des roches calcaires presque nues, qui s'étendent, depuis le Pont du Gard, par une direction Sud-Ouest, jusques vers Montpezat, sur une longueur de près de cinq lieues. Il y a cependant quelques petits cantons de ces garrigues, sur-tout aux environs de Nîmes, qu'on défriche journellement avec beaucoup de peine & de travail.

La petite plaine qui termine les garrigues de Nîmes, depuis Dions & la Calmette jusques Saint-Mamet, & qui

s'étend jusques Boucoiran & Ners, consiste en excellentes terres labourables, & quelques bonnes prairies, & les bas des côteaux y sont garnis de Vignobles, de Mûriers & d'Oliviers.

Cette plaine est bornée au couchant par une seconde chaîne de montagnes ou garrigues, appelée *les Conrocs*, qui s'étend du Nord au Sud, depuis Ners jusques à Sommières. Quoique ce ne soit encore ici que des roches calcaires, la plûpart nues, il y a cependant nombre d'endroits cultivés en champs ou en vignes ; mais il faut convenir que tout ce terrain est d'un très-modique produit.

Les Conrocs, ainsi que la plaine dont avons parlé ci-dessus, dépendent du Diocèse d'Uzès ; mais comme ce canton est enclavé dans celui de Nîmes, nous avons cru pouvoir en faire mention ici, pour ne pas interrompre la suite de notre tournée.

Le territoire devient un peu meilleur à mesure qu'on descend du côté de St. Bénézet, Cassagnoles & Lédignan : les bas-fonds y sont bien cultivés ; mais par trop glaiseux, & il y a beaucoup de terrain inculte sur les hauteurs qui ne sont que des roches ou terres calcaires. La même qualité

de terroir règne depuis Lédignan, jusques à Quissac.

Nous ne parlerons point ici des Bains & de la Fontaine intermittente de Fonts-Sange, près de Quissac. On en trouvera un détail très circonstancié dans les Mémoires de feu M. Astruc.

Depuis Montmiral jusques à Pondres, près Sommières, on trouve quantité de très-bonnes marnes, qui seroient très-propres a améliorer les bas-fonds qui, comme nous l'avons observé, sont fort glaiseux ; mais on ne connoît point cette espèce d'engrais dans tous ces cantons ; on pourroit même y employer de la chaux, ou tout simplement des terres calcaires, dont ce pays n'est que trop abondant.

Les environs de Sommières sont très-bien tenus, tout ce canton jusques à Aubais, est peuplé d'Oliviers & d'autres arbres fruitiers. On peut en dire autant de la petite plaine qui est au bas de Calvisson, & qui est arrosée par la petite rivière de Rhosny.

On peut regarder la plaine qui s'étend depuis le grand Gallargues jusques à St. Laurent, ce qui comprend les territoires du Pont de Lunel, d'Aymargues &

Massillargues, comme le meilleur terrain du Bas-Languedoc, sur-tout pour les Bleds de toute espèce.

Il s'en faut bien qu'on en puisse dire autant des environs d'Aigues-Mortes. Cette Ville, autrefois connue par son Port de Mer, en est aujourd'hui éloignée de plus d'une lieue. Tout son terroir ne consiste qu'en marais mal-sains & en sables mouvans, qui enterrent souvent le peu de récoltes qui s'y trouvent. Quoique cette Ville soit proprement bâtie, l'air y est si mal-sain, & son Commerce a tellement dé péri, qu'elle est dépeuplée, au point que la plûpart de ses rues sont couvertes de gazons.

Depuis Aigues-Mortes jusques à St. Gilles, on ne trouve que des marais ou des sables mouvans ; mais depuis St. Gilles & Fourques, si on excepte les marais de la Roubine, toute la plaine, jusques à Beaucaire, n'est qu'une forêt d'Oliviers, & les côteaux qui bordent cette plaine du côté des garrigues de St. Gilles, sont couverts de très-beaux vignobles.

La Ville de Beaucaire manque absolument de bois de chauffage, & il seroit à souhaiter qu'elle se mît dans

l'usage du Charbon de Pierre, du moins pour les gros feux, dont elle pourroit se pourvoir dans le Diocèse d'Uzès, par la voie du Rhône & de l'Ardèche, comme nous l'observerons dans la suite.

En remontant de Beaucaire vers Maine & St. Étienne, le terroir devient plus maigre & rempli de cailloutages. On y remarque cependant quelques prairies, & d'assez bons vignobles. Il y a une très-belle Fabrique de poterie à la Fontaine de Maine, & il s'y trouve aussi d'assez bonnes marnes dont on ne fait aucun usage, faute d'en connoître l'utilité.

Tout le territoire qui s'étend depuis Beaucaire jusques à Nîmes, est très-bien cultivé, tant en terres labourables qu'en vignobles. Il consiste, la plûpart, en terres fortes, le surplus en terres sablonneuses & en cailloutages.

D'après l'exposé que nous venons de faire sur les différentes qualités des terroirs qui composent le Diocèse de Nîmes, il est aisé de conclurre qu'en général, si on excepte les garrigues, le territoire de ce Diocèse est excellent. Ses principales récoltes consistent en grains de toute espèce, en Huiles, en Vins, & en Soies. Les

Légumes & les Fruits y sont de la première qualité. Quoique le Pays y soit passablement peuplé, le Commerce y absorbe une partie des Cultivateurs, & il n'en reste pas assez pour la culture des terres ; mais ils y suppléent par le grand nombre de manœuvres que lui fournissent l'Auvergne & le Limousin.

